

COMPTE RENDU MUNICIPAL DU 1er Avril 2010

Présents : Mrs LABORDE, COURTY, LAHILLADE, LE GARREC, TOUYA, RIU, SOMERVILLE, YVORA, FRADET.
Mmes CLAVERIE, DUVERDIER, ADOUE, LESGARDS, EXPERT.

Excusé : Mr LASSALLE.

Mme DUVERDIER Valérie est nommée secrétaire de séance.

*** Négociation prix du gaz.**

Face à une disparité importante du prix du gaz de nos différents fournisseurs, les commissions " finances " et " appel d'offres " sont chargées de consulter tous les fournisseurs susceptibles de fournir des prix intéressants et de faire jouer la concurrence.

*** Journée Aquitaine Nature.**

Il est envisagé que Saubusse soit retenu comme village participant aux Journées Aquitaine Nature qui se dérouleront entre le 19 et 23 mai prochains.

*** LA POSTE : résiliation amiable bail immeuble Desjobert.**

Dans le cadre de la mise en place de l'Agence postale de Saubusse qui interviendra le 03 Mai 2010, un avenant de résiliation amiable du bail est signé entre la Poste et la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer l'acte.

Par ailleurs, le bureau de la Poste sera fermé les jeudi 29 et vendredi 30 avril, ainsi que la mairie le vendredi 30 avril, et ce, afin d'effectuer les travaux nécessaires à l'installation.

L'appel à candidature pour le poste est prolongé jusqu'au 15 avril 2010.

*** Proposition Commission Projets.**

La commission projets a présenté au conseil les diverses possibilités d'orientations pour la réhabilitation des bâtiments mairie, presbytère et " coccinelle ". Après avoir envisagé maintes options, le conseil demande à la commission de poursuivre l'étude.

*** Projet Bibliothèque.**

Suite à la visite des représentants de la Direction de la Culture et du Patrimoine du Conseil Général et après concertation, il s'avère que le projet d'une médiathèque communale serait remplacé par un projet de Bibliothèque Relais Gestion Communale, beaucoup plus approprié à notre village. Des études vont être menées dans ce sens.

*** Point Pôle médico-commercial.**

Quelques retards sont à constater du fait des intempéries mais les travaux doivent reprendre le 6 avril et nous espérons qu'ils se termineront rapidement.

Le conseil municipal a pris une délibération afin que la vente des lots puisse s'effectuer.

*** Nomination Rues du lotissement Clairisienne.**

La Clairisienne sollicite le conseil municipal afin que celui-ci nomme les rues du lotissement.

La commission communication est chargée de faire des propositions pour la prochaine réunion du conseil municipal.

*** Droit de Préemption Urbain Section A n°631.**

Après en avoir délibéré, le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption.

*** MACS : Convention groupement commande commune Ste Marie de Gosse.**

Le maire informe le conseil municipal de la demande de la commune de Ste Marie de Gosse de rejoindre le groupement de commandes pour l'achat de vêtements de travail, de sécurité et d'hygiène.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver le projet de convention constitutif d'un groupement de commandes pour l'achat de vêtements de travail, de sécurité et d'hygiène entre la Communauté de Communes MACS, les communes de Angresse, Bénesse, Maremne, Capbreton, Josse, Labenne, Magescq, Messanges, St Geours de Maremne, St Jean de Marsacq, St Martin de Hinx, St Vincent de Tyrosse, Ste Marie de Gosse, Saubion, Saubusse, Seignosse, Soorts-Hossegor, Soustons, Tosse, Vieux Boucau et le Centre Intercommunal d'Action Sociale de MACS.

- de charger le Maire de signer cette convention.

- de désigner Monique Claverie comme membre titulaire et Valérie Duverdier comme membre suppléant.

*** Divers.**

- La mairie avait adressé au Conseil Général une demande de subvention pour la réalisation d'une étude de valorisation du tourisme fluvial sur notre commune. Le Conseil Général vient de faire savoir que le dossier pourra être examiné après le vote du Budget primitif.
- Comme il est de tradition, la section cyclisme de l'USD organise la 15ème édition du Grand Prix des Stations Thermales, le 2 mai 2010. Le conseil municipal donne son accord pour mettre à disposition la salle des fêtes entre 12h15 et 13h50. Le départ de la course sera donné à 14h10 de l'établissement Thermal de Saubusse avec un départ fictif à 14H00 du bourg de Saubusse.
- Point travaux parcours sportif : la commission culture s'occupe de la réalisation de la remise en état de ce parcours.
- Suite à un appel téléphonique du Conseil Général, le Comité de randonnée demande que soit rouvert le passage au niveau des barbelés entre Rivière et Saubusse. C.Touya est chargé de contacter la mairie de Rivière afin de régler ce point.
- Le Sydec nous informe que les candélabres au niveau du Pont de Pierre et du quartier thermal vont être réparés à la charge du Sydec et que les travaux d'électricité à côté du trinquet vont débiter dans les jours qui viennent.
- **Rectificatif tarif eau** : dans le dernier compte rendu municipal, une erreur s'est glissée : au lieu de " de 0 à 120m3, le prix passe de 4,04€/m3 à **3,90€/m3**" il s'agit en réalité de **3,91€/m3**. La secrétaire de séance vous présente ses sincères excuses.
- La commission chenil informe le conseil municipal que le montant des participations communales pour 2010 augmente de 3%.
- Suite au passage de l'architecte des Bâtiments de France à Saubusse, l'autorisation verbale nous a été donnée afin de pouvoir finaliser le revêtement des quais. La commission en charge du dossier doit se mettre en relation avec la société Soubestre afin de planifier les travaux.
- Une demande a été faite dans le but que le conseil municipal relance l'Association Voisinage afin d'installer un container pour la récupération des vêtements, au niveau du point tri près du cimetière.
- Le conseil donne son accord pour que l'Aviron Bayonnais utilise la salle des Fêtes de Saubusse pour la journée de la randonnée nautique des 3 rivières le 22 mai 2010.

*** Les rendez-vous du mois ***

- **Vendredi 16 avril** : soirée Partage organisée par le Secours Catholique, à la salle des Fêtes de Saubusse, à partir de 19h30, au profit du Burkina Faso, avec la participation de la Chorale Méli-Mélo dirigée par Antonio Taldéa. Un buffet est prévu. Entrée libre.
- **Dimanche 02 mai** : course cycliste : départ 14h00 du bourg en direction de l'Etablissement Thermal.
- **Samedi 08 mai** : commémoration de la Victoire de 1945 : 11h00 : Messe du Souvenir en l'Eglise de Saubusse puis cérémonie au Monument aux Morts suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes.
- **samedi 22 mai** : randonnée nautique des 3 rivières : départ 14h00 / 14h30, bords de l'Adour.